

## TÉMOIGNAGE

*Il faut souvent du temps pour que les conséquences de violences sexuelles subies durant l'enfance soient identifiées. Un chemin de reconstruction est nécessaire pour que la victime retrouve un apaisement. Je partage avec vous le témoignage des événements que j'ai vécus il y a 60 ans ainsi que le chemin suivi ces dernières années.*

### 1- La mise au jour

Les événements se sont produits durant mon enfance, mais j'ai choisi de commencer ce récit en 2019 parce que c'est à ce moment-là où j'ai pris conscience de leur importance, soit 60 ans après.

#### En 2019, un conflit difficile

Je connais un conflit difficile où je subis de vives critiques et un comportement agressif à mon égard. Je suis affecté par cet événement au-delà de ce qui serait normal. Je n'arrive plus à relativiser, à prendre de la distance alors que je suis bien conscient qu'il le faudrait. Je n'ai pas le choix. Je ne peux rien changer à la situation.

Je me décide à aller voir une psychologue. À la description des symptômes et de ce que je ressentais, elle m'a demandé de rechercher des événements conflictuels que j'aurais pu vivre précédemment et particulièrement dans mon enfance. Sans trop y croire, je lui parle de cette violence sexuelle subie alors que j'étais collégien. Pour moi, elle n'était qu'un mauvais souvenir dont je ne percevais pas la gravité; c'était comme une mauvaise note ou une punition injustifiées.

La psychologue m'a éclairé en me disant que le comportement que j'avais mis en place à ce moment-là pour y faire face et me défendre était ancré profondément en moi entraînant un réflexe de lutte et une difficulté à réguler certaines émotions. Dans le conflit actuel, cela se retournait contre moi.

Pour mieux comprendre ma réaction, voici ce qu'explique l' INIRR (Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et Réparation) dans sa lettre d'information n°9. Je reproduis ces lignes même si je ne suis pas concerné par tous les troubles évoqués, car elles m'ont aidées à me situer.

*« Pourquoi parler d'état post-traumatique ? Lorsque l'INIRR aborde les conséquences des violences dans la vie des personnes bien des réactions sont (mentionnées) : réflexe de lutte ou de fuite, perte de confiance en l'être humain, difficulté à réguler les émotions (peur, colère, honte), trouble du sommeil et de l'alimentation, réaction de fermeture et d'hypervigilance constante, problèmes de concentration, estime de soi altérée, inquiétude dans les relations affectives et intimes, tentative d'anesthésier la douleur émotionnelle par la prise de substances toxiques, attaques de panique face à des déclencheurs de stress rappelant les agresseurs ou l'Église, pensées négatives sur le monde, dépression, automutilation et dissociation. Ces souffrances sont significatives des symptômes post-traumatiques. Un professionnel de la santé mentale (psychologue ou psychiatre) est habilité à diagnostiquer un état de stress post-traumatique selon des critères scientifiques. ...».*

A l'aide de cet éclairage, un autre événement me revient à l'esprit. Il s'agit d'un burn-out que j'ai vécu dans les années 1990 suivi d'une période dépressive qu'on avait attribué exclusivement à des

raisons professionnelles. Je réalise que le traumatisme de l'enfance avait eu une influence sous-jacente. Après un ressenti de colère à l'égard de l'agresseur de mon enfance, la relecture de cette période de burn-out comme étant en lien avec mon traumatisme m'a aidé à clarifier les choses.

### **A l'automne 2021, une série d'évènements se produit**

- début octobre, le rapport de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église) est publié. L'ampleur des événements révélés se fait jour. Cela suscite de vives émotions au sein de l'Église et se répercute dans l'opinion publique. Je réagis intérieurement à ce rapport de façon très forte. Je le reçois de plein fouet émotionnellement. Cette publication donne lieu à une polémique relayée par la presse au sujet du secret de la confession. Comme victime, je me sens proche de toutes les victimes qui risquent de subir de nouvelles violences à tout moment.

- un peu après, j'assiste à une messe dominicale. Le prêtre fait part de sa sidération : « *On est atterrés, on ne peut que se taire et penser aux victimes* ». La paroisse invite à la prière comme seule chose possible à ce moment. Elle instaure un temps de prière continue où les paroissiens sont invités à se rendre à tour de rôle. Cette attitude et cette intention me touchent et me réconfortent.

- à la même période, je me rend dans l'église du village de mon enfance pour une célébration en mémoire d'une nièce récemment décédée. Je voulais y être présent pour être proche de mon frère et de ma belle-sœur. La famille était réunie pour cela. J'appréhendais cette cérémonie en ce lieu, car peu après les violences subies dans mon enfance j'avais revu mon agresseur y célébrer la messe.

Cette célébration en mémoire de ma nièce fut effectivement un moment très difficile pour moi.

- au mois de novembre, à l'assemblée plénière des évêques à Lourdes, le rapport de la CIASE est à l'ordre du jour. Méfiant, je me demande ce qui va se passer. Toutefois, je regarde en différé à la TV le geste de demande de pardon posé par le président de la conférence des évêques de France. Je suis ému et touché par ce geste devant le portrait d'un petit garçon de 11 ans en larmes. C'est ma situation. Ce petit garçon, c'est moi. Ce geste me réconforte.

La création de l'INIRR et celle de la CRR (Commission reconnaissance et réparation) sont annoncées par l'assemblée des évêques. Entre interrogation et méfiance, je me demande comment les choses se mettront en place.

La psychologue m'aide à prendre du recul par rapport aux prises de décision de l'Église et à rester plus à distance émotionnellement. Une autre personne m'a aidé au long de cette période, le prêtre qui est mon accompagnateur spirituel depuis plusieurs années. Il m'a proposé de lire le livre, *Le pardon ou la victime relevée* écrit par le père Guillaume Causse sur le thème des abus sexuels. Au fil de ce livre, on découvre que le Christ choisit toujours de placer au centre le petit, le blessé... celui qui est sans défense. L'auteur s'appuie pour cela sur le chapitre 18 de l'évangile selon Saint Mathieu.

La prière m'aide, je confie mes difficultés au Christ. A ce stade, je sais que je suis un de ces « petits » que le Christ vient relever et que des personnes sont sur le chemin pour me soutenir. J'en ressens de l'apaisement.

## **2 - Les faits, pendant les années 60**

Dans les années 1960, je suis en classe de 5e au collège Notre Dame des Aydes de BLOIS. La

plupart des professeurs sont des prêtres. L'un d'eux, profitant que je restais à l'étude le soir, me convoque dans son bureau. Je ne comprends pas et ne réalise pas ce qui m'arrive ; j'en suis très troublé. Je reçois aussi la consigne de ne rien dire à personne. Les mêmes faits vont se reproduire pendant quelque temps.

A la même période, un autre camarade subit lui aussi des agressions sexuelles de la part du même prêtre. C'est lui qui remarque que je suis concerné également. Nous nous concertons et mettons en place des attitudes de provocation : claquement de portes, manquements ostensibles au règlement en présence de l'auteur des faits ... Finalement la méthode s'avère efficace puisque les agressions cessent. Mais cela laisse des traces. Je me sens mal à l'aise au collège, notamment vis à vis de mes autres camarades. Ce n'était pas dans ma nature de prendre de tels comportements d'opposition. Le regard des autres et certaines critiques me pèsent.

Plus tard la psychologue m'expliquera que ce copain m'a sauvé car nous avons su mettre en place ensemble une attitude de défense qui nous a permis de ne pas tomber sous emprise.

Je demande à changer d'établissement l'année suivante et je serai scolarisé en internat. Avec le recul, quitter ce collège m'a bien aidé, c'était indispensable.

Malgré leur affection, je n'ai jamais pu parler de ces faits à mes parents. Mettre en cause un professeur de l'école me paraissait impossible.

### **3 - Un temps de maturation**

Revenons à l'année 2021 et à tous ses événements. Des questions se posent à moi :

Faut-il en parler à mes proches, notamment à nos enfants ?

Comment trouver un apaisement durable ? Car les choses tournent encore dans ma tête. Par exemple cette célébration à l'occasion du décès de ma nièce.

Le pardon ? Arriver à pardonner et tourner la page ?

Pour avancer, je m'informe sur les mécanismes de défense, la notion de résilience, l'émotivité...

Bref je tâtonne autour de la psychologie ou de quelques textes sur le développement personnel. Je regarde aussi les notes prises à la suite de mes entretiens avec la psychologue. En fait, je fais une forme de relecture de mon parcours (de l'adolescence au départ à la retraite!) : les événements qui ont été difficiles, les conflits vécus. Je prends conscience de traces laissées par cette violence subie dans l'enfance et dont je n'avais pas conscience jusque là. Relecture aussi des moments où j'ai pu rebondir. C'est aussi un cheminement spirituel avec des lectures et des échanges avec mon accompagnateur spirituel.

### **4 - Clarification et réconciliations**

Des témoignages de victimes de prêtres pédophiles sont diffusés dans l'actualité. Certains sont vraiment glaçants. Les répercussions sur la vie des personnes à l'âge adulte sont souvent considérables. Et logiquement, je suis particulièrement sensible aux résonances avec ma propre situation. Mon interrogation par rapport à nos enfants se précise. Ont-ils pu souffrir de quelque chose durant leur enfance ? Je me dis que les choses qui restent secrètes dans les familles peuvent avoir des impacts non perçus. Je ne veux pas qu'ils aient comme moi des blessures qui se réveillent des années plus tard.

Nous décidons, ma femme et moi, d'en parler à nos enfants. Ils ont entre 38 et 45 ans et sont eux-mêmes parents. C'est un beau moment familial, émouvant. Ils disent n'avoir souffert de rien et

avoir vécu une enfance heureuse. Leur écoute et leur délicatesse à mon égard me touchent beaucoup.

Au cours de cette période, je reprends le chapitre 18 de Saint Matthieu. A la fin de ce chapitre, Jésus invite à aller à la rencontre du frère dont on a reçu une blessure. Jésus invite à la réconciliation avec ce frère. Il invite aussi, si besoin, à « *aller trouver l'Église* ». Si j'ai subi cette violence de la part d'un homme d'Église, ce n'est pas un juste reflet de l'institution. A différentes occasions, j'ai rencontré des prêtres capables d'humanité et sachant écouter.

### **Démarche auprès de l'Église**

A l'issue de cette réflexion à propos de l'Église, je décide de franchir le pas. Je m'adresse d'abord à un responsable de l'Église que je connais. Il me répond avec encouragement et délicatesse. Il m'oriente vers l'INIRR qui est l'instance concernée par ma situation et qui peut instruire ma demande.

Ma demande est enregistrée, mais il y a un délai d'attente car les dossiers sont nombreux. Finalement, je suis contacté par une personne de l'INIRR qui devient ma référente. Nous avons eu six entretiens où j'ai pu exposer les faits et leurs conséquences. Ces entretiens m'ont été d'une grande aide. J'ai réussi à m'exprimer pleinement sur les violences subies. Cela n'a pas été facile, mais j'ai été bien accompagné. Ma référente m'a éclairé aussi sur les conséquences subies ce qui a permis de compléter et de nuancer ce que j'avais compris jusque là.

Au mois de juillet 2023 ma référente rédige une synthèse de ma situation. Elle me la soumet et nous sommes facilement d'accord sur le document.

### **La lettre de reconnaissance**

Le collège de l'INIRR se réunit en commission peu de temps après. Une lettre de reconnaissance m'est adressée par la présidente. Les faits que j'ai exposés et leurs conséquences sont « *tenus pour vrais* ». Les faits de violence étant invérifiables, la parole des victimes n'est pas mise en doute. L'INIRR a toutefois vérifié auprès du diocèse la « *vraisemblance des faits* ». Dans sa formulation, cette lettre reconnaît un manquement de l'Église qui « *n'a pas mis en place les actions de protection au moment des faits* ».

Cette lettre de reconnaissance me procure un réel réconfort. L'Église y reconnaît sa part de responsabilité, mais l'auteur des violences en reste le premier responsable. Les mots utilisés de "*manquement*" et "*actions de protection*" me paraissent justes.

Une réparation financière est attribuée à ma situation. Cette réparation est octroyée « *à la hauteur des faits et de leurs conséquences* », par le collège de l'INIRR dont c'est la mission et qui est habitué à le faire pour des centaines d'autres cas. A ma demande, la somme d'argent est versée au diocèse de BLOIS où les faits se sont produits pour la mise en place d'une action de formation au bénéfice des clercs et pour que le diocèse « *fasse mémoire* » par une information diffusée au clergé et aux fidèles ; l'auteur et de la victime restant anonymes.

### **Retour aux racines**

Peu de temps après, au mois d'août, je me rends à l'église du village de mon enfance. Je désire dépasser tout le négatif qui est attaché à ce lieu, ces deux messes qui m'ont blessé. Celle célébrée

par l'auteur des violences et, en réplique, celle célébrée lors du décès de ma nièce à l'époque de la publication du rapport de la CIASE.

Je rentre dans l'église, parcours la nef, m'assieds près de l'autel. J'observe ce lieu que je connais bien : le lutrin, la petite lumière rouge signe de la présence divine, les vitraux du chœur... Assez rapidement, le calme se fait en moi et me pousse à me lever. Ma place n'est plus sur cette chaise. Je pense que le Christ est venu à mon aide à ce moment-là.

Au cours du mois de septembre, j'effectue un autre déplacement que je souhaitais faire depuis quelque temps : retourner à BLOIS, aller là où j'avais subi ces violences.

Un temps même, j'aurai voulu retourner dans le collège, reprendre le couloir, passer devant la porte de ce bureau qui me fait horreur et ainsi pouvoir laisser derrière moi ce lieu et les événements qui vont avec. Et même dans des moments de colère, je rêvais de pouvoir défoncer cette porte. Mais maintenant ces gestes ne sont plus nécessaires. Les choses sont apaisées. Je choisis de me rendre dans des lieux que j'aime : un beau jardin du centre ville et la cathédrale voisine.

J'ai aussi rendez-vous avec l'évêque du diocèse, rencontre dont j'avais fait la demande précédemment lors des échanges avec ma référente de l'INIRR. Il me reçoit avec la responsable de la cellule d'écoute. Ils ont déjà connaissance de la lettre de reconnaissance de l'INIRR. Nous parlons de ma démarche, du collège, de ma demande de « *réparation* ». Nous terminons cette rencontre par un temps de prière dans la cathédrale. Notre rencontre est placée sous le signe de la réconciliation fraternelle.

## 5 – Quelques repères

**Guérison, relèvement, résilience.** Quels mots utiliser pour parler de mon cheminement ?

**Guérison.** Les récits de guérison rapportés dans l'Évangile me touchent beaucoup. La disponibilité du Christ qui perçoit en toute circonstance la souffrance et la demande des personnes. Cette demande est parfois insistante et peut s'exprimer de manière surprenante. Les guérisons donnent lieu à un envoi : va, va de l'avant. Il importe de se mettre en route, de maintenir la vigilance.

De son côté, la psychologue qui m'a accompagné disait qu'on ne guérit pas d'une telle blessure reçue dans l'enfance. Paradoxe ? En fait, on peut apprendre à vivre avec la blessure, à l'appivoiser, à repérer le retour des symptômes et à mieux pouvoir s'en protéger. Mais elle laisse des traces.

**Relèvement.** J'emprunte ce mot au sous-titre du livre du père Guilhem CAUSSE dont j'ai parlé précédemment, « *La victime relevée* ». Il faut déjà s'accepter comme victime, ce que j'ai mis du temps à faire. Le mot relèvement me parle. Il indique un mouvement vers le haut dans lequel il faut s'engager et persévérer. Et l'aide des autres est indispensable pour se remettre debout.

### **Résilience.**

La notion de résilience s'est développée ces dernières décennies. J'en ai lu différents textes et aussi des témoignages qui m'ont apporté quelques repères:

- le besoin profond de comprendre ce qui se passe est un moteur essentiel.
- Le contexte où l'on se situe est déterminant pour pouvoir réagir et prendre la parole. Le lieu de vie, l'époque... Il faut que le milieu ambiant puisse recevoir la réalité des faits.
- l'aide d'autres personnes est indispensable

- on ne redémarre pas comme avant. Il s'agit de rechercher un nouvel équilibre qui sera différent.

Guérison, relèvement et résilience les trois se complètent à mes yeux.

**Pardon et réconciliation**, comment en parler ?

**le pardon.** l'auteur des violences est maintenant décédé. Je ne l'ai revu qu'une seule fois après l'époque des faits, à la sortie de cette messe dont j'ai parlé. Il était venu me saluer. Voulait-il me parler personnellement? Cela n'était pas possible ce jour là. Mais, connaissant ma famille, il pouvait me contacter par la suite. Je me dis qu'il a peut être eu une intention envers moi ce jour là. Mais rien de plus.

Je connais peu cet homme. Il avait peut être aussi ses propres blessures. Le contexte de l'époque était différent. L'importance accordée à ce type de violences n'était pas la même. Il ne s'agit pas de trouver des excuses à l'agresseur, mais pour pouvoir pardonner il faut comprendre suffisamment. De mon côté, pouvoir pardonner nécessite de me distancier suffisamment de ma propre colère. Et selon la psychologue qui m'a accompagné, le pardon à donner à l'autre présente un risque d'impasse. Elle voulait m'inviter à ne pas trop m'enfermer dans cette question et à être bienveillant envers moi-même. Se faire un devoir de pardonner peut se retourner contre soi. Les victimes peuvent se sentir coupables de ne pas réussir à pardonner.

Finalement, il n'y a pas eu de rencontre de pardon avec l'agresseur. Mais cette question est apaisée pour moi, dans le sillage de mon chemin de relèvement. Actuellement je ne ressens plus de colère à son égard. Je n'ai pas non plus à le juger. La question du pardon ne se pose plus pour moi. Je me sens libéré de cela. Et comme chrétien, elle est dans d'autres mains.

**La réconciliation.** La réconciliation que j'ai vécue a été rendue possible du fait des dispositifs mis en place par l'Église de France : la CIASE, l'INIRR. J'ai le sentiment que l'Église a entrepris cela dans un désir de vérité, pour que la souffrance des victimes ne reste pas enfouie et pour que les personnes puissent trouver un chemin de libération. Et aussi je pense dans un désir de vérité à l'égard des catholiques et de la société. C'est cette **dimension de vérité** qui m'a permis de m'engager dans la démarche. Précisons également que dans ma situation, rien ne permet de penser que l'Église connaissait les agissements du prêtre et qu'elle aurait laissé faire. C'est important à mes yeux.

Cette réconciliation avec l'Église s'appuie sur des symboles réparateurs. La lettre de reconnaissance signée par la présidente de l'INIRR au nom des évêques de France et la rencontre avec l'évêque du diocèse où les faits se sont produits.

## **6- Et maintenant, prévention et accueil des victimes**

**Prévention.** Dans la démarche de reconnaissance mise en place par l'Église, une somme d'argent est versée aux victimes. Pour ma situation, j'ai choisi qu'elle soit utilisée à des fins de prévention.

Le contexte a changé depuis 60 ans et les risques se sont déplacés. J'invite l'Église de s'engager résolument dans une dynamique de prévention en recherchant les situations à risque induites par le contexte actuel, notamment les risques d'emprise morale et spirituelle. Il faut tout faire pour qu'il n'ait plus ni violence ni emprise sur des personnes vulnérables. Dans certains endroits, des dispositifs ont déjà été mis en place :

- information systématique donnée aux participants au début des rassemblements à l'appui d'une charte,

- diffusion des informations de prévention sur le site internet,
- formation des membres de la communauté et échanges réguliers entre eux,
- apports de conseils extérieurs.

Il convient d'adapter ces dispositifs de prévention selon les contextes.

J'invite aussi à l'Église de tendre la main de façon identique à toutes les victimes, quelle que soit la structure ou l'institution où les faits se sont produits, et quel que soit leur âge au moment des faits.

**Accueil des victimes.** Je diffuse mon témoignage pour encourager les victimes à se lancer dans la démarche de reconnaissance. Même si le parcours est difficile, cela en vaut la peine. Un sentiment de libération et de paix est au rendez-vous.

Mon chemin est celui d'un croyant, mais le relèvement est ouvert à tous. **La possibilité de rebondir est présente au fond de chacun.** Il n'est pas nécessaire de lui donner un nom.

Les sciences humaines disposent maintenant de repères fiables. Mais la qualité d'écoute des accompagnants reste essentielle.

\*\*\*

« *Votre copain vous a sauvé* », m'avait dit la psychologue. Avec lui, j'ai pu me sortir de ce piège et échapper à l'emprise. A la fin de ce témoignage, je pense aux nombreux enfants et aux personnes victimes de violences au sein de leur famille. Pour eux, l'issue est plus difficile à trouver.

Je remercie celles et ceux qui m'ont aidé : ce copain du collègue, ma femme et nos enfants, mon accompagnateur spirituel, la psychologue, ma référente de l'INIRR... C'est avec eux que ce chemin a été possible. Des fragilités demeurent et se réveillent parfois. Il faut rester vigilant.